
GISELLA GRUBER :

Nous allons donc commencer maintenant. Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Bienvenue à cet appel ALAC, le 23 février à 12, UTC. Des nouvelles heures prévues pour ces appels.

Sur l'appel d'aujourd'hui, nous avons Alan Greenberg, Garth Bruen, Maureen Hilyard, Sébastien Bachollte, Sandra Hofferichter, Tijani Ben Jemaa, Wafa Dahmani, Julie Hammer, Olivier Crépin-Leblond, Ron Sherwood, Cheryl Langdon-Orr, Allan Skuce, Daniel Nanghaka, Eduardo Diaz, Rinalia Abdul Rahim, Glenn Mcknight, Alberto Soto, Barrack Otieno, Yubelkys Montalvo.

Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos.

Il n'y a pas de participants pour l'instant sur le canal français.

Nous avons également León Sanchez et Seun Ojedeji.

Absents, nous avons Holly Raiche, Siranush Vardanyan, Kaili Kan, Breda Kutin, Wolf Ludwig, Jimmy Shulz.

Nous avons également Heidi Ullrich, Ariel Liang, Silvia Vivanco, Yesim et moi-même, Gisella Gruber pour le personnel.

Ozan Sahin est également avec nous.

Nos interprètes aujourd'hui pour le français sont Isabelle et Camila.

Et sur l'espagnol, nous avons Veronica et Marina.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Nous n'avons pas l'interprétation en russe, mais la transcription sera traduite en russe.

Je rappelle à tout le monde de donner son nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription, mais pour permettre aux interprètes de vous identifier. Et nous demandons également à tout le monde de ne pas parler trop vite pour permettre l'interprétation. Merci beaucoup.

Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Gisella.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, encore une fois, nous avons été en retard pour l'afficher, mais je ne sais pas s'il y a des choses que vous souhaitez remettre en question, que vous souhaitez changer. Y a-t-il d'autres points à rajouter à cet ordre du jour? Nous avons beaucoup de choses à faire. Notre cible va être de terminer en deux heures.

Ceci étant, nous allons voir si nous allons y arriver. Il va peut-être falloir un petit peu jongler pour arriver à tout terminer dans les temps. Il y a une autre réunion pour certains juste après celle-ci.

Bon. Puisque personne ne lève la main, nous allons donc accepter cet ordre du jour tel qu'il apparaît et passons donc au premier point.

Pour commencer, donc, le statut des politiques, les avis sur les politiques. Donc, je vais passer la parole à Ariel.

ARIEL LIANG :

Alors, pour l’instant, par rapport à d’autres appels ALAC, nous n’avons pas beaucoup de changements en ce qui concerne les déclarations en cours d’élaboration. Il y a eu une période de commentaires publics ouverte hier soir. Mais donc, premièrement, le Groupe de travail intercommunautaire et la rédaction préliminaire de celle-ci, il y a des commentaires dans le chat là-dessus. Donc, cette période de commentaires se terminera le 7 avril. Et deuxième période de commentaires qui vient de s’ouvrir, c’est donc les amendements à la charte des parties prenantes d’opérateurs de registres sur les gTLDs GNSO. Donc, ceci constitue les ajouts, toutes les choses que j’avais à parler.

Donc, pour le cadre des principes pour les groupes de travail communautaire – donc, ça, c’est un groupe qui travaille en parallèle avec d’autres groupes intercommunautaires pour déterminer des règles de travail, pour savoir comment ce groupe de travail intercommunautaire doit fonctionner. Donc, c’est relativement critique. Et il va falloir prêter beaucoup d’attention à ceci. Ce qui est positif, c’est qu’il y a beaucoup de personnes qui ont de l’expérience dans ces groupes de travail intercommunautaires. Donc, je ne pense pas qu’il y ait de problème pour trouver des personnes qui travaillent de manière efficace dans ce domaine. Simplement, il va falloir trouver des gens qui se portent bénévoles, mais *a priori*, on devrait pouvoir progresser là-dessus.

Pour l’autre point, je ne pense pas qu’il y ait de commentaires à faire. On va voir. Mais il va quand même falloir voir dans les détails.

Pour l'autre question, par rapport à ce qui est encore ouvert, pour l'un d'entre eux, c'est le Groupe de travail intercommunautaire – non, pardon, ce n'est pas ça... le Groupe sur les régions géographiques. Donc, il y a un temps de réponse qui est assez long, mais est-ce qu'on pourrait avoir un bref rapport de Tijani pour savoir où nous en sommes là-dessus? Parce que j'ai vérifié le Wiki et je n'ai rien vu là-dessus.

ALAN GREENBERG : Tijani, est-ce que vous êtes là?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, oui, je suis là. Merci, Alan.

Nous n'avons pas oublié cette question. Pas du tout. J'ai rencontré des personnes qui m'ont demandé quand la version préliminaire serait faite. Donc, l'idée, c'est de terminer juste après Marrakech. Nous avons reçu des points de vue. Nous les avons pris en considération. Nous les avons donc rassemblés, ces points de vue. Et donc, nous allons commencer juste après Marrakech à rédiger la première version. Donc, nous ne sommes pas en retard. Nous avons encore le temps. Nous pouvons commencer après Marrakech.

ALAN GREENBERG : Merci, Tijani.

Est-ce que vous pourriez nous donner un petit résumé sur les commentaires que vous avez eu sous forme de transparents? Parce que vous savez qu'à Marrakech, nous allons avoir beaucoup de choses à

faire étant donné les discussions sur le CCWG. Ou alors, il est tout à fait possible que nous ayons beaucoup de temps suivant comment irons les discussions. Donc, si nous avons le temps, ce serait bien de pouvoir parler de cela. Est-ce que vous pourriez, entre maintenant et la réunion de Marrakech – dans une semaine et demie –, peut-être mettre en place une petite présentation par transparents là-dessus? Simplement de savoir où on en est en termes de commentaires, ce qui a été suggéré pour savoir un petit peu comment la discussion s’oriente. Ce serait très apprécié.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui! C’est très bien de me mettre de la pression parce que je n’en ai pas assez! J’ai déjà beaucoup de travail pour Marrakech, vous savez?

ALAN GREENBERG :

Oui, je comprends. Bon, on vous donnera le temps de le faire à Marrakech, si c’est nécessaire. Mais je comprends.

Alors, y a-t-il d’autres commentaires à faire sur les commentaires publics?

Je ne vois rien, je n’entends rien... Donc, nous passons au point suivant.

Donc, le point suivant, c’est donc un résumé de notre révision des candidatures ALS. Alors, voyons un petit peu...

HEIDI ULLRICH :

Je prends la parole. Bonjour à tous.

Nous avons pour l'instant 197 structures At-Large. La toute dernière, c'est l'*Internet Society* de Chine, ISOC. Donc, bienvenue à cette ALS. Pour l'instant, il n'y a pas de candidature en cours. Par contre, il y a un avis régional qui vient de NARALO pour le chapitre de l'*Internet Society* du Grand Washington. Je sais qu'il y avait un point de travail avec une mise à jour de Nathalie sur ISOC. Donc, ISOC attend toujours une nouvelle élection au niveau de la direction. Une fois que ce sera fait, le processus pourra avancer.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Je crois que NARALO nous a donné un point de vue sur ce chapitre du Grand Washington de l'*Internet Society*. Donc, je crois que nous sommes prêts à avancer. Et d'ailleurs, je lève mon chapeau à Heidi qui est à Los Angeles. Heidi, merci beaucoup pour votre travail. Pour certains d'entre nous, nous comprenons que vous avez souffert!

Ensuite, les rapports des liaisons, des groupes de travail, des RALOs, etc. Donc, pour la plupart, ils ont été soumis. Est-ce qu'il y a des rapports sur lesquels vous souhaitez faire des commentaires?

Gisella, je vois que vous avez la main levée.

GISELLA GRUBER :

Alan, oui. Nous allons revenir au point de travail, n'est-ce pas?

ALAN GREENBERG :

Oui. Tout à fait. Nous y reviendrons. Excusez-moi.

Est-ce qu'il y a des personnes qui ont soumis des rapports et qui souhaitent faire un commentaire dessus?

Je ne vois pas de main – ah, voilà Olivier. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan.

Je voudrais faire un petit rapport. Malheureusement, je ne le trouve pas... Voilà! Donc, nous avons eu une téléconférence de la GNSO la semaine dernière et la majorité de la discussion a tourné autour d'un certain nombre de points. Premièrement, le vote sur le lancement d'un processus d'un développement de politiques pour la révision de protection des droits. Nous avons discuté d'une charte sur le PDP. Il y a eu beaucoup de discussions qui ont eu lieu à ce niveau-là parce que la question, c'était de savoir si le mécanisme de protection des droits et la discussion qui le concerne devaient être avancés en premier avec ensuite une révision du processus UDRP, donc la Politique de résolution uniforme des litiges. Donc, est-ce que c'était ça d'abord ou alors l'UDRP en premier avec, ensuite, une révision du mécanisme de protection des droits? Donc, la question, c'était l'ordre dans lequel faire les choses. Il n'y a pas eu de consensus là-dessus. Le vote a été d'avancer avec la charte telle qu'elle avait été proposée et, ensuite, de rentrer dans les détails de la charte et de l'ordre dans lequel le travail devait être fait à Marrakech. Ça, c'est la première chose. Et nous avons passé pas mal de temps là-dessus.

Le deuxième point sur lequel nous avons passé les deux heures de la téléconférence, c'était donc la question du Groupe de travail sur la

responsabilité. Il y a beaucoup de discussions par rapport à la GNSO. Fallait-il avancer en ce sens? Et il y a eu certaines préoccupations des membres du Conseil comme quoi il n'y avait pas eu assez de temps pour obtenir l'opinion des membres du Groupe. Donc, ce que j'ai fait, c'est que j'ai fourni des détails sur le travail de l'ALAC et ce que nous allions faire, y compris la description des appels qui auront lieu demain et le 25 février. Ceci étant, le Conseil de la GNSO a décidé d'organiser un appel sur cette question précise le 29 de ce mois pour savoir un petit peu quel était le point et pour justement pouvoir avoir ratification à Marrakech. Donc, ils ont dit qu'il ne fallait absolument pas avoir ou prendre des décisions avant Marrakech parce qu'il y avait encore beaucoup de choses à faire.

Ensuite, le 29, donc, il y aura une discussion avec le Conseil de la GNSO sur tous les points du rapport. Nous allons inviter des membres du Groupe de travail intercommunautaire qui sont représentants au sein du CCWG.

Donc, voilà un petit peu pour ce qui est du Conseil de la GNSO. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Olivier. Y a-t-il des questions pour Olivier? D'autres commentaires sur d'autres rapports qui ont pu être soumis? Je ne vois personne. Donc, nous allons revenir sur les points de travail.

Alors, les points de travail. Faut-il les passer en revue?

HEIDI ULLRICH : Il y en a deux. Premièrement, la mise à jour sur ISOC Gambie. Et deuxièmement, Alan Greenberg doit mettre en place une motion ou plutôt un appel à consensus sur la liste de diffusion de l'ALAC. Donc, le Groupe de travail continue ce travail de finalisation sur la proposition de rationalisation de ceci.

ALAN GREENBERG : Eh bien, je ne m'en suis pas occupé! Donc, il faut en fait que notre point de travail, ce soit de rappeler à Alan de faire son travail!

Y a-t-il d'autres commentaires?

Olivier? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Je ne comprends pas bien quel est ce point de travail. Donc, le 26 janvier, c'était donc la date qui était déterminée, c'est bien ça? Il y a en fait un point de travail qui est à faire et ensuite, il y a de nouveaux points de travail. Je ne comprends pas trop...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Olivier. Donc, les points de travail sont des points de travail à long terme. Et ceux qui sont nouvellement affectés sont les points de travail qui sont plus actuels, en fait. C'est ça, la différence.

ALAN GREENBERG : Ceux qui sont à long terme, nous avons décidé de ne pas les passer en revue pendant les réunions ALAC. Donc, ce sont des points que nous

revoyons de manière plus étalée. Si vous pensez, qu'en fait, nous ne faisons pas bien notre travail en repoussant un peu ces délais, n'hésitez pas à le dire, hein?

Olivier, votre main est toujours levée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci, Alan. Il y a des points de travail à long terme qui sont tellement à long terme qu'en fait, il faudrait quand même s'en occuper. Si c'est quelque chose qui date, je ne sais pas, de 2015, j'espère qu'une fois qu'on arrivera en avril 2016, on s'en sera occupé quand même!

ALAN GREENBERG : Oui. Merci de l'avoir mentionné. Nous allons essayer d'être un petit peu plus diligent, un petit peu plus actif par rapport à ceci.

Je ne vois personne d'autre. Nous allons passer au point suivant.

Alors, le point suivant, c'est donc Olivier qui va nous parler de ce point. Et donc, c'est quelque chose qui existe depuis un certain temps. Donc, si vous ne connaissez pas l'historique de ce point, je vais vous en parler rapidement. Donc, lors de la réunion de Pékin – je ne sais même plus quand c'était, mais ça fait très longtemps —, le GAC a fourni un avis sur un certain nombre de points concernant les nouveaux gTLDs, les TLDs qui sont donc hautement sensibles, dont les chaînes sont hautement sensibles. Donc, le GAC a demandé au Conseil d'administration de mettre en place un certain nombre de sécurités. Donc, le Conseil a mis en place ces sécurités; il y en avait huit qui ont été recommandées pour ce grand groupe de nouveaux gTLDs. Et donc, pour certains, ils ont été

mis en application exactement comme le GAC l'avait demandé. Pour d'autres, ils ont été mis en application de manière un petit peu différente. Donc, le GAC, pour diverses raisons, n'a jamais en fait conclu cette question. Mais donc, lorsque ces TLDs ont été ravivés, pour ainsi dire, lors de la réunion de Los Angeles en 2013... je ne sais plus quelle année c'était! Mais donc, l'ALAC a émis un avis au Conseil d'administration – c'est d'ailleurs très rare que nous donnions un avis au Conseil d'administration – et donc, nous avons dit qu'étant donné qu'il n'y a pas eu d'actions par rapport à ces TLDs – et d'ailleurs, nous pensons, au niveau de l'ALAC comme au niveau de la GNSO pour certaines personnes, que se sont effectivement des chaînes qui sont sensibles. Donc, nous pensons qu'il est important de faire attention.

Donc, nous avons fait des démarches un peu radicales de geler un certain nombre de gTLDs jusqu'à ce que ces questions soient résolues. Alors, bien sûr que le gel n'était pas obligatoire, mais c'était vraiment pour attirer leur attention, et cela a été fait. Donc, il y a eu un certain nombre de discussions. Et donc, maintenant, le Conseil doit discuter avec nous de cet avis. Mais en fait, la discussion a eu lieu, mais rien ne s'est passé. Les opérateurs de registres ont dit : « Nous ne voyons pas le problème ». Dans beaucoup de cas, lorsqu'on regarde bien, les contrats ont déjà été signés. Ils ne peuvent pas être changés de manière unilatérale par l'ICANN. Et donc, c'est toujours un petit peu flou dans ce domaine.

Il y a eu un certain nombre de réunions avec le GAC; il y a encore un intérêt au niveau du GAC pour avancer. Et ce dont on parle, c'est en fait un groupe intercommunautaire. Pas un CCWG, mais un groupe composé de différentes parties de l'ICANN qui inclues entres autres

l'ALAC, le GAC et les opérateurs de registres. Et donc, l'idée, c'est de revoir ces TLDs un par un et de voir dans quelles mesures il y a réellement des problèmes dont il faut s'occuper. Donc, l'ALAC a passé en revue ceci il y a un certain temps. Nous pouvons donc vous fournir des informations là-dessus si vous le souhaitez.

Donc, l'idée, c'était en fait de donner un petit peu une évaluation des TLDs rouges, oranges ou verts. Donc, vert. Si, par exemple, il y a – l'orange, nous ne sommes pas sûrs. Et rouge, ça veut dire qu'il y a un problème. Donc, en fait, il n'y avait pas beaucoup de points rouges. La proposition qui existe, c'est de former un groupe de personnes de différentes entités intéressées et de passer ceci en revue ensemble et de voir si réellement il y a des problèmes et à quel point, et que faut-il faire.

Donc, le Conseil d'administration n'a sans doute pas d'autorité pour agir pour l'instant, pour changer les choses. Mais nous pensons qu'il était quand même important de mettre en place le processus en partie parce que cela correspond justement à la révision qui est en cours par rapport à la confiance du consommateur dans le cadre de l'AoC. Et cela correspond également au PDP qui est en cours — ou qui vient d'être lancé plutôt — et qui va prendre en considération les règles pour la nouvelle série des nouveaux gTLDs. Et donc, cette lettre dit exactement cela au Conseil d'administration.

Donc, ce que j'aimerais voir de la part de ce groupe — et je vais repasser la parole à Olivier pour qu'il puisse soit nous lire, soit nous donner un résumé de cette lettre —, c'est que s'il y a un désir de la part de l'ALAC de donner au président et à l'ALT de nettoyer un petit peu cette lettre,

l'idée serait d'incorporer les résultats de notre vote et d'envoyer ceci avant Marrakech de manière à ce que nous puissions avoir une discussion avec le Conseil ainsi qu'avec le GAC par rapport à ce qu'il faut faire à l'avenir.

Donc, j'aimerais repasser la parole à Olivier pour qu'il nous dise un petit peu rapidement – peut-être ne pas la lire, mais nous donner rapidement le résumé de cette lettre. Et ensuite, nous ouvrirons la discussion. Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan. Alors, la lettre tourne autour d'une déclaration qui a été envoyée par Cherine. Ensuite, il y a le NGPC, le Programme de nouveaux gTLDs ne croit pas qu'il soit nécessaire d'établir un nouveau comité. Donc, nous pensons qu'il est plus approprié de vous fournir la proposition pour considération sur la base de ce paragraphe. L'idée, c'est de fournir une réponse comme quoi nous pouvons demander la mise en place d'un comité de ce type pour qu'il y ait une révision de PICs.

Ceci étant, nous espérons que le GAC pourra également être d'accord par rapport à ça. Et si les deux comités consultatifs disent qu'ils sont intéressés, à ce moment-là, il y aura des membres de la GNSO qui pourront également s'investir. Et cela reflète le processus ascendant. Donc, ce qui se passe, c'est que les communautés vont exprimer leur intérêt. C'est en fait l'idée de cette lettre.

Nous mentionnons également dans cette lettre qu'il y a des membres de l'ALAC qui participeront.

Donc, nous envoyons ceci au docteur Crocker et au président du Conseil de l'ICANN. Donc, notre réponse doit être au Conseil d'administration. Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG :

Donc, pour souligner la différence entre l'idée qu'ils n'ont pas l'autorité de le faire et nous pensons qu'ils l'ont, la proposition de base était de mettre en place – c'était de Ron Andruff – un comité de révision des TLDs et de refournir des informations au Conseil d'administration de manière à ce qu'il puisse réparer le problème.

Donc, nous comprenons bien que le Conseil d'administration n'a pas l'autorité, de manière unilatérale, de régler ce problème. Mais ceci ne veut pas dire que nous ne devons pas passer par le processus de compréhension et d'appréhension du problème. Donc, voilà pourquoi ceci a duré aussi longtemps pour en arriver au point où nous en sommes et où nous avons pu mettre en place cette déclaration.

Y a-t-il des commentaires ou des questions?

Donc, l'envoi de cette lettre a deux implications. Cela veut dire que nous essayons d'avancer dans ce domaine. Cela est critique. Deuxièmement, il y a une phrase qui est surlignée ou qui est en gras qui a été ajoutée au milieu et qui dit que l'ALAC participera à cette révision. Donc, nous devons avoir des personnes qui se portent volontaires pour faire le travail. Donc, le soutien de cette lettre par l'ALAC veut dire non seulement que nous appuyons le concept, mais que nous appuyons – que nous allons fournir les personnes.

Donc, la révision d'origine que j'avais mentionnée — qui était en fait assez détaillé, mais qui était relativement simple par rapport à ce que

nous avons à faire jusqu'à maintenant – a été faite par Evan, Olivier et moi-même.

À ce point-là, je ne pense pas que ce soit intéressant pour Evan à ce point-là. Nous aurions besoin que d'autres gens avancent avec cela. Alors, la vraie question que je suis en train de poser est : est-ce qu'il y aura des personnes qui essayeront de le faire [peu clair] ou – ce n'est pas une opération aveugle, pour ainsi dire, de savoir qu'est-ce qu'est la chaîne, si elles sont raisonnables, ce que les gTLDs sont en train de mettre en place, s'il y a une lacune entre ces deux choses... Comme j'ai déjà dit dans la révision, qu'on a déjà faite, on a quelques chaînes gTLDs qui sont dans la même catégorie et dans la même chaîne, je crois. Il y a encore beaucoup de travail. La vraie question – je voudrais qu'il y ait la promesse de la part du GAC d'ainsi faire.

Olivier, comment vous interprétez qu'il n'y ait pas de mains levées à ce point -là?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je suis d'accord avec cela. Je pense que c'est vraiment très important pour l'intérêt public.

ALAN GREENBERG : Je pense sincèrement que c'est le cas. Et je pense qu'il y a aussi d'autres choses importantes à voir et on n'a pas le temps de tout faire. Bien sûr, on ne pourra pas le voir un par un.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense qu'on pourra le faire après Marrakech.

ALAN GREENBERG : À Marrakech. Nous allons voter formellement. Est-ce que vous êtes d'accord de commencer à voter maintenant? Nous avons à peu près une semaine pour le faire avant Marrakech. Et j'aimerais que la lettre soit publiée vendredi.

Je ne vois aucune main levée. Je ne vois aucune – je vois juste une tique et on ne voit aucune objection. Est-ce que vous pouvez regarder votre Skype s'il vous plaît? Je dois alors me connecter sur Skype...

HEIDI ULLRICH : Merci de me rappeler comment il faut le faire.

ALAN GREENBERG : La motion : la lettre va être rédigée et révisée pour être sûr que nous l'avons fait correctement et pour pouvoir l'envoyer au président du Conseil.

Maintenant, je demanderai aux membres de l'ALAC présents à l'appel de faire l'appel.

HEIDI ULLRICH : Pour tous les gens qui disent « oui », cochez s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG : Ceux qui votent en faveur de cette motion, est-ce que vous pourriez mettre une tique verte?

HEIDI ULLRICH : Est-ce que vous pourriez faire ça? Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Je ne suis pas en train de regarder l'écran en ce moment ou le chat.

HEIDI ULLRICH : D'accord. Nous avons des coches vertes de Garth Bruen, Harold Arcos, León Sanchez, Maureen Hilyard, Sandra Hoferichter, Sébastien Bachollet, Tijani Ben Jemaa, Vanda Scartezini et Wafa Dahmani.

ALAN GREENBERG : Et si vous allez vers le haut, c'est ce que nous avons pour voter « oui ».

HEIDI ULLRICH : Oui. Allez-y, Alan. Ceux qui souhaitent voter « non », est-ce que vous pouvez cocher une croix? Un « X »?

D'accord. Je ne vois aucune croix rouge.

ALAN GREENBERG : Garth, allez-y.

Garth, vous avez levé la main. Est-ce que vous avez quelque chose à dire?

HEIDI ULLRICH : Il a baissé la main.

Est-ce que vous pourriez enlever les tiques vertes s'il vous plaît?

TIJANI BEN JEMAA : Nous avons des coches vertes.

HEIDI ULLRICH : D'accord. Merci.

Je vois que peut-être quelqu'un a des questions.

ALAN GREENBERG : Nous allons continuer avec ceux qui ne peuvent pas voter maintenant et nous allons cueillir les votes dans les prochains jours parce qu'il y en a qui ne sont pas présents.

Merci. Je pense que nous avons dix votes à peu près. Nous allons vérifier avec le reste des gens pour voir s'ils sont d'accord ou pas. Merci beaucoup.

Nous allons passer au point suivant sur l'ordre du jour. Numéro 8.

Permettez-moi de résumer où nous en sommes. La proposition finale devait être publiée aux organisations membres la semaine dernière. Mais il y avait des différences entre ce que le Conseil avait approuvé et ce qu'il y avait sur la proposition. Il y a eu une discussion assez importante pour savoir si ç'a été important d'être intervenu de cette façon. D'autres soutenaient que ça fait partie du processus et d'autres

disaient que non, on n'aurait dû rien faire à ce point-là. Il y en a d'autres qui soutiennent fortement ce qu'ils ont dit, affirmé, et que ce n'est pas approprié pour le Conseil d'intervenir. Finalement, les coprésidents ont décidé de ne pas publier le rapport au moment approprié.

La semaine dernière, il y a eu une réunion de quatre heures et demie où il y a eu une discussion importante sur le sujet, le sujet central, qui tournait autour de la disposition qui dit que les comités du GAC ne peuvent pas intervenir dans des conseils qu'il a déjà reçus. Et ça descend le nombre de réalisations décisionnelles de ceux qui peuvent exercer le pouvoir d'intervenir dans les rapports, présenter les rapports et la question sur les pouvoirs qui demandent des votes. Parce que très tôt dans le processus, il y a eu une disposition qui disait qu'aucune action ne demandait l'unanimité. Comme ceci demande des votes – il y a quatre groupes qui demandent l'unanimité –, ça demande quatre votes, et c'est un pouvoir spécifique, et c'est essentiel du point de vue du Conseil, et ça va être baissé à trois par l'ALAC et certains des membres de l'ALAC. Ça, c'est où nous en sommes.

Il y a eu une discussion importante à ce sujet hier soir. Et des gens se montrent flexibles et disent : « Pour nous, il n'y a pas d'importance. On ne va pas mourir, quoi ». Essentiellement, ils disent au Conseil : « Nous allons adhérer, pour ainsi dire, si le monde n'est pas d'accord ». Et peut-être qu'il y aura plusieurs semaines de négociations entre le CCWG et le Conseil. Ils ne veulent pas stopper la négociation. En fait, la demande du Conseil est assez raisonnable. On devrait continuer sur ce chemin.

Tous les participants, en ce qui concerne les « non » absolus, qui a voté et de quelle façon, est-ce qu'ils sont des membres formels? Pour

l’instant, le sondage est juste pour les membres présents dans le cadre de la charte pour voir s’ils ont cette information correcte et pour voir quel est le résultat du sondage.

Il y a plus de gens qui sont en train de dire : « Nous allons – il y a des gens qui sont plus d’accord pour les enlever que pour les garder, et d’autres disent : « Gardez les chaînes avant de les enlever ». Et comment serait la votation quand nous laissons de côté les membres du Conseil? Peut-être que ça change les résultats. Parce qu’il a été demandé que les membres soient présents dans la réunion. Et nous croyons que peut-être il y aura des restrictions.

Est-ce qu’il y a des commentaires que vous souhaiteriez ajouter?

Je ne sais pas trop où nous en sommes, mais je pense que ce n’est pas sûr pour l’instant où ça va être. Ce n’est pas encore défini.

LEON SANCHEZ :

Vous avez décrit la situation très précisément. Les résultats des différents sondages qui ont été réalisés pendant notre appel ont été publiés sur la liste. Et nous avons bien sûr réalisé les sondages à savoir quels sont les membres qui ont participé. Il y a eu différents commentaires. Peut-être il y aura le résultat – je ne sais pas s’ils obtiendront le résultat qu’ils souhaiteraient obtenir. Nous avons permis à tout le monde de participer et d’exprimer leur opinion pour connaître quelle est la position des membres du CCWG et quelles étaient les positions qui ont été demandées. Les résultats ne vont pas être pris en compte. Et les positions des personnes qui ont voté ne vont pas être prises compte non plus. Il y a 26 personnes qui ont présenté une

candidature formelle pour le CCWG et entre eux, à peu près 15 ont été présents et actifs, et il y a deux ou trois personnes qui étaient présentes physique dans la réunion. Nous en avons eu à peu près 15 qui ont [dans une position de voter]. 27, ce n'est pas énorme.

ALAN GREENBERG : León, si d'autres membres – est-ce que vous êtes en train de demander des corrections ou...?

LEON SANCHEZ : Oui, c'est correct.

ALAN GREENBERG : C'est là où nous en sommes. Il n'y a pas d'autres choses à informer. Nous avons indiqué au début de la réunion qu'il y a eu une – il y a un nombre pas négligeable de gens qui sont d'accord pour l'envoi. Et nous allons évaluer la décision. Peut-être les recommandations 1 et 2 vont peut-être être dans la discussion qu'on va avoir.

Est-ce que vous avez encore d'autres commentaires ou quelqu'un souhaiterait lever la main pour faire une autre remarque? Nous avons plusieurs personnes qui participent à la réunion et qui ont une opinion très définie. À ce moment, c'est un peu en dehors de ma portée. Je ne sais pas trop ce que je pourrais faire d'autre.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je pense que c'est aussi important de dire aux membres de l'ALAC et d'autres participants aujourd'hui que nous avons passé deux heures

avant cet appel avec le CCWG IANA et des groupes de travail IANA pour essayer de voir comment nous pouvons participer à l'appel de ce matin, avant celui-là, pour expliquer que nous sommes en train d'essayer de travailler de façon collective pour essayer de trouver la meilleure voie pour ALAC, et que la voie de l'ALAC doit être exprimée dans ce document. Merci.

ALAN GREENBERG :

Il y avait un autre appel très long et il y avait des opinions très définies et presque tout le monde s'est exprimé. Et je peux informer qu'en général, les opinions sont en ligne les unes avec les autres. Et c'est un peu ce qui est attendu. Je pense que c'est un suspicieux quand dans des groupes, il n'y a pas d'accord. Quand il s'agit d'un sujet complexe, il y a différentes opinions. Et je pense qu'il y a une opinion définie. On est en train de faire beaucoup de sondages et de discussions avant de participer à ces réunions. Je ne sais pas trop où on va, mais je pense qu'on est dans une position définie.

Est-ce qu'il y a des commentaires finaux de la part des membres de l'ALAC à propos de ce processus, de ce point-ci?

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Je voudrais dire que nous avons cet appel et demain, il y en a un autre. Peut-être qu'on pourra définir un peu plus nos points de vue. Tous les participants des groupes de travail sont à peu près d'accord de discuter de ce sujet.

ALAN GREENBERG : Tout va être défini à la dernière minute comme c'est le cas dans ces processus en général. On se tiendra au courant.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous allons passer au prochain point de l'ordre du jour.

On est un petit peu en retard. Mais juste un petit peu.

Notre prochaine réunion, ça va être Marrakech , ICANN 55.

GISELLA GRUBER : Alan, merci. Par rapport au programme, ce qui a été publié sur les pages Wiki, vous pouvez voir les réunions de samedi jusqu'au jeudi. Il y a eu des changements. Nous avons un leader de l'ALAC samedi soir. Nous allons avoir plus de gens qui se rajoutent et qui sont en train de travailler sur cela maintenant.

Heidi, je ne sais pas si vous souhaitez mentionner quelque chose d'autre par rapport à l'agenda à ce point-là.

HEIDI ULLRICH : Basiquement, je souhaiterais mentionner – nous avons à peu près 90 minutes depuis l'ouverture. Tous les présentateurs qui ont confirmé à Fadi – Fadi doit parler dimanche au lieu de samedi. Et c'est à peu près ça, les gros changements.

ALAN GREENBERG : Merci. Je pense que ce n'est pas – l'agenda va être révisé une fois qu'on aura fait les rapports. Parce que nous n'avons pas trop le temps de voir

si c'est le CCWG ou d'autres questions plus générales. Ce qui arrive est basé sur comment le rapport va être publié ou envoyé. Je ne pense pas que les changements de dernières minutes... Souvenez-vous qu'il y a eu des discussions très longues sur comment nous allons prendre les décisions, combien de temps nous allons consacrer sur certains points... Et nous avons les réunions à partager entre samedi et dimanche. Nous avons consacré un jour entier.

Alors, je ne pense pas que ce soit important de revoir ça maintenant. C'est sur le Wiki. Les gens peuvent le regarder. Et s'il y a quelque chose que vous croyez que nous avons oublié et que nous devons en discuter, dites-le-nous. Si nous avons le temps de le faire, nous allons en discuter à la fin de cet appel. Souvent, nous avons des commentaires à la fin de la réunion pour dire que ce n'était pas – on ne l'a pas fait très correctement. Si vous pouvez nous le dire avant, ce serait très utile.

Est-ce qu'il y a encore des commentaires sur la distribution du temps lors de la réunion? Est-ce que nous sommes en train de voir d'autres changements importants de notre groupe? Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

J'ai encore un point que j'aimerais traiter. Il y a deux jours – comment nous allons organiser? Je vous assure que c'est en ligne avec ce que vous avez dit. Nous ne souhaitons pas être un autre groupe qui vote dans une direction : nous souhaiterons être les 15 membres de l'ALAC qui ont assez de connaissances pour avoir leur point de vue sur tous ces documents, et ça, c'est – lorsqu'il y aura la dernière version du document publié, pas trop de jours avant la réunion en elle-même...

Je souhaiterais, sur un point où nous avons suggéré, par rapport à la distribution du temps de dimanche, il y a une proposition pour une autre partie de l'organisation pour avoir une réunion pour permettre à d'autres de travailler ensemble et peut-être remettre à plus tard le reste. Je pense qu'il est très important qu'il y ait du temps pour la discussion pour mettre les candidatures et les apports...

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Nous avons des agendas pour le GAC et le Conseil.

À ce point-là, nous n'avons aucune question importante, je crois... S'il vous plaît, corrigez-moi si je me trompe. J'attends d'avoir une interaction avec Thomas Schneider dans le GAC pour voir les points à suivre. J'espère pouvoir le faire cette semaine. Nous allons parler sur le PIC, qui est un point à discuter. Mais à ce point-là, ce n'est pas très clair. Le CCWG va nous demander où nous en sommes et comment nous en sommes arrivés là.

Mais s'il y a d'autres questions que vous souhaiteriez discuter avec le Conseil, ce serait l'opportunité de le faire.

On va nous demander qu'est-ce que nous souhaitons discuter. Il n'y a pas beaucoup de temps pour le faire formellement, mais je vous serais reconnaissant si vous avez des contributions à ce sujet.

Est-ce qu'il y a des mains levées? Je n'en vois aucune...

Puisque vous n'avez pas de contributions, nous allons continuer au prochain point de notre ordre du jour.

HEIDI ULLRICH : Je voudrais reprendre la parole. Vous et les présidents des SOs et des ACs allez prendre la parole lundi – je crois. Et ce n'est que le lundi que ça va se passer.

ALAN GREENBERG : D'accord.. Je vous remercie des apports.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan. Je voulais savoir si vous allez présenter un rapport sur les activités d'At-Large. On a une question concernant les noms. Parce que notre groupe est toujours difficile dans ce sens. On parle toujours du rapport d'ALAC, mais en fait, c'est le rapport d'At-Large. C'est un rapport concernant ce qu'on a fait, concernant les travaux de chaque région. C'est-à-dire qu'il faut montrer au reste de l'organisation un ensemble plus large d'informations, et pas simplement les votes d'ALAC au sujet des questions X et Y. Il est important de tout présenter parce que lorsqu'on demande au GAC de nous présenter un rapport, ils ne vont pas parler des 15 personnes qui entourent le président et le vice-président. C'est important de tout savoir. Donc, si vous avez des informations que vous aurez reçues des présidents de chaque réunion, c'est important de les inclure dans nos rapports d'At-Large.

C'est important d'informer sur la situation en Nouvelle-Zélande ou AFRALO devrait nous informer de ce qu'ils ont fait. Et ce serait mieux, ce serait plus utile pour pouvoir atteindre nos buts dans ce sens de présentation de rapports à l'ICANN au début de la réunion lundi. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. C'est important. C'est vrai qu'on n'a pas toujours le temps de tout présenter. C'est ça qui me gêne un peu sur ce que vous dites. Mais c'est vrai qu'on pourrait présenter un aperçu des différentes activités des différentes régions d'At-Large.

Maintenant, y a-t-il d'autres commentaires concernant ce point-là? Autrement, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, qui est l'Assemblée générale et le calendrier d'ATLAS II, et les étapes suivantes. C'est Olivier qui va nous présenter cela. Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je voulais vous demander si vous avez été en mesure de mettre à jour l'ordre du jour. Parce que le lien n'était pas le bon.

HEIDI ULLRICH : Oui. On est en train de publier ce lien-là en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Merci. D'accord.

Alors, vous avez peut-être déjà vu cette proposition, qui a déjà été discutée par le passé. On a apporté quelques modifications à ce document depuis notre dernière réunion. Et si vous défilez jusqu'au point numéro 7 – vous allez pouvoir défiler vous-mêmes, normalement – je vais vous demander de vous rendre sur la page 4 de la proposition. C'est le point numéro 5 : « Proposition complète ». On a passé un

certain moment à discuter de cela, à discuter sur pourquoi les réunions présentielles sont importantes, on a évalué l'historique des réunions d'At-Large... Tout cela a été fait. Mais outre la proposition en elle-même, ça doit être un peu compliqué à comprendre. Et on voulait essayer de préparer un tableau qui soit d'accord avec le document et qui montre clairement les informations contenues dans ce document.

Alors, la page commence avec un récapitulatif de chaque année, donc les cinq années. Et puis, sur la page 5, vous allez trouver un tableur — qui est réduit par rapport à la version originale. Et on a essayé d'ajouter toutes les colonnes correspondantes. Si vous êtes intéressés, ou pas — mais il faut voir la colonne historique concernant les fonds. Donc, pour les sommets et l'Assemblée générale de 2009 jusqu'à présent, on voit toutes ces informations. Donc, on voit la ville du Mexique, du Caire. Vous voyez que le premier Sommet At-Large était au Mexique. L'année suivante, on n'a pas eu d'Assemblée générale. Après cela, on a eu une Assemblée générale à Cataréna. Après cela, à Dakar. Après cela, on en a eu deux : l'une à Toronto et l'une en dehors de la réunion de l'ICANN. Et puis, si vous continuez de défiler, vous allez voir l'Assemblée générale qui a eu lieu lors du Sommet At-Large 2 qui a eu lieu à Londres. Et par la suite, on a deux années qui suivent ATLAS II. Pour l'exercice fiscal 2015, on n'a eu aucune Assemblée générale. Et puis, pour l'exercice fiscal 2016, on en a eu une à Dublin. Donc, vous voyez ici les différentes villes où on a eu les assemblées générales.

Et à la page suivante, vous allez voir la feuille de route composée pour l'assignation des assemblées générales suivant les prochains sommets At-Large. On a deux assemblées générales prévues pour l'exercice fiscal 2017. Deux pour l'exercice fiscal 2018. Et puis, ATLAS III dans

l'ordre de l'exercice fiscal 2019 qui pourrait très bien avoir lieu à n'importe laquelle des réunions de cette année-là. Normalement, ça pourrait être lors de la réunion A en mars ou la réunion B – non, la réunion B est celle de juin... Donc, on voudrait la faire en mars pour la réunion A.

Ces tableurs concernent At-Large et ne prennent pas en compte les activités de LACRALO ou les réunions présentielles des différentes RALOs de cette année-ci. Et il va falloir que l'on définisse si l'on compte avoir d'autres réunions présentielles au cours de cette année.

En Amérique du Nord, cette année, on pourrait très bien le faire, cet exercice fiscal, ce présent exercice de 2017, ou peut-être lors d'une autre réunion.

Le reste du document est à peu près le même. Mais je voulais vous présenter ces deux-là parce que je pense que le tableur est la partie clé du document et que si vous ne comprenez pas cette partie-là du document, vous n'allez pas comprendre le reste. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier. Y a-t-il des remarques à ce point-là?

Je voudrais d'abord demander à Heidi – parce que ce point-là n'était pas parmi les questions à discuter ou à décider aujourd'hui – si on pouvait essayer de prendre ces décisions avant la réunion de Marrakech. Ou alors, est-ce qu'il vous semble qu'on pourrait consacrer un peu de temps à cette question lors de la réunion de Marrakech? Je pense que ce serait mieux de permettre aux personnes de prendre le temps de le

considérer et de le décider lors de la réunion de Marrakech plutôt que d'être pressé. On n'a pas beaucoup de temps avant la réunion de Marrakech. Mais je sais qu'il y a peu de choses qui suscitent tellement d'intérêt et autant de passion que nos réunions d'At-Large. Donc, ce document pourra définir si on sera en mesure de prendre ces décisions à l'avenir. Donc, tous les membres d'ALAC ont ici un intérêt impliqué pour pouvoir permettre que ce point-là soit un succès.

Alors, Heidi, est-ce qu'il vous semble qu'il y a des différences dans la révision de ce document? On a dit qu'on devrait peut-être soumettre ce document en tant que demande spéciale de budget. On ne l'a pas fait. Mais est-ce qu'il vous semble, à ce point-là, qu'il y aurait des différences entre une décision avant la réunion de Marrakech et une décision après la réunion?

HEIDI ULLRICH :

Je pense en fait qu'on a toujours le temps de le faire et que la réunion de Marrakech serait le dernier moment où on pourrait le faire. Les présidents des RALOs, les dirigeants pourraient très bien regarder le document, le lire avant la réunion de Marrakech. Et vous savez que mardi, nous allons avoir une réunion avec Xavier Calvez, et nous pourrions discuter de ces questions lors de cette session. On a une heure ou 90 minutes mardi après-midi où on pourrait peut-être se centrer sur cette décision-là pour essayer de prendre une décision mercredi, lors de la séance de travail d'ALAC.

En tous cas, beaucoup des nouveaux membres d'ALAC ont déjà exprimé leur intérêt à avoir davantage de sommets At-Large, davantage

d'assemblées générales. Ils ont manifesté un grand intérêt au prochain sommet.

Donc, voilà ce que j'avais à suggérer.

ALAN GREENBERG :

Bien. Alors, cela impliquerait que le Programme de sensibilisation a été modifié. Je ne sais pas si on a une version où on pourrait le voir afin de permettre aux personnes qui ne sont pas présentes de s'exprimer. Ce serait un bon moment de le faire. On n'a pas de vote formel, mais on pourrait peut-être considérer cela au sein du groupe et par la suite voter.

Est-ce que nous allons nous réunir avant ou après la séance de clôture? Après? On pourrait considérer comment continuer.

Tijani?

TIJANI BEN JEMAA :

Je suis d'accord avec Heidi. Pour moi, ce n'est pas utile de conclure cette discussion maintenant. Je pense que ce serait plus sensé – et on devrait peut-être discuter de cela avec le Conseil avant de conclure la discussion.

Je suis d'accord avec Olivier : le conseil devrait bien recevoir ces informations. Donc, ce serait peut-être mieux de considérer cela avec un peu plus de temps pour pouvoir faire des contributions plus complètes. Donc, on devrait peut-être attendre jusqu'à la réunion de Marrakech pour prendre une décision.

ALAN GREENBERG : Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bon travail, Olivier. C'est très intéressant. Ce document semble être très clair. On propose clairement comment avance, où avancer, comment essayer de faire cette demande en dehors du processus d'évaluation du budget sans pour autant l'éliminer.

Je pense qu'on a bien compris la suggestion de Rinalia, qui nous a aidés à faire cela. Mais cela reflète en même temps les discussions qu'on a eues avec le Comité des finances du Conseil d'administration et avec le CFO, avec Xavier Calvez, pour voir comment s'impliquer, non pas aux demandes qu'il faut présenter chaque année, et pour voir si ce ne serait pas plus facile pour nous de le faire à ce moment-là.

Concernant le moment du vote, je ne pense pas que ç'ait changé quoi que ce soit. On est dans le processus de discussions et d'évaluation de demandes budgétaires à l'ICANN. On le fera lors de la réunion de Marrakech. Et donc, tant que c'est complet, vers la fin de la réunion de Marrakech, c'est bon. Mais il faudrait que l'on discute de ces questions avec le Comité des finances du Conseil d'administration et avec le CFO.

Olivier, je vous remercie encore de cet énorme travail que vous avez fait.

ALAN GREENBERG : Merci, Sébastien.

Je pense qu'on a des problèmes de son... un écho...

Je viens de penser qu'on pourrait peut-être faire une référence dans le document ou dans la lettre qui accompagnera le document concernant la situation financière et le CCWG. Parce que le budget de l'ICANN, en fait, est déjà au-delà de ce qui était prévu. On a des différences avec ce que l'on avait prévu. Et ça pourrait être difficile de pouvoir tout faire avec le budget qu'il nous reste. Mais de toute façon, les déboursements ne seraient pas complètement inattendus. Il faudrait peut-être se concentrer sur cela.

Heidi, je voudrais savoir si Xavier a déjà vu ce document et ce qu'il en pense. Si vous le savez...

HEIDI ULLRICH : Non. Que je sache, il ne l'a pas regardé.

ALAN GREENBERG : D'accord.

Olivier, est-ce que ce document est prêt à être envoyé en tant que version préliminaire à votre avis?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Alan. Je pense qu'il est assez correct. Moi, j'attendais à avoir votre approbation avant de l'envoyer...

ALAN GREENBERG : Oui. Je comprends. Alors, je vous demanderais d'ajouter une action à suivre pour que je l'envoie à Cherine et à Xavier. Et on devrait essayer de prévoir un moment auquel moi, ou l'équipe en général, pourrait se réunir avec Xavier et Cherine. Et ça devrait être d'ici peu parce qu'on commence à avoir des programmes qui sont déjà assez chargés.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je ne sais pas si l'équipe de dirigeants d'At-Large, l'ALT, est la bonne équipe pour présenter cela. Je suggérerais de vous rejoindre pour différentes raisons. D'une part, parce que je suis membre de plusieurs comités. J'ai été un des organisateurs d'ATLAS. Mais Olivier devrait également vous accompagner pour présenter au Comité de finance ses conseils et au CFO.

ALAN GREENBERG : Oui, le CFO, on va se réunir avec lui pour discuter de cette question. Et Cherine est la présidente du Comité de finance du Conseil. Donc, nous allons voir comment nous pouvons procéder. Merci.

Bien. Je ne sais plus où j'en étais...

Y a-t-il d'autres commentaires concernant ce document? Je le répète encore une fois, si vous n'avez pas lu le document, je vous conseille de le faire. On a toujours le temps d'apporter des modifications à ce document. Et si vous sentez qu'il faille faire quoi que ce soit pour préciser, on a le temps de le faire. Donc, s'il vous plaît, faites-le. Faites-

nous parvenir vos commentaires. Sébastien, vous voulez prendre la parole?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, Alan. Je viens de regarder ici juste pour vous rappeler – et je demande à Rinalia de confirmer – qu'on a deux présidents du Comité de finances. Alors, on a Asha et Cherine. Je pense qu'ils sont coprésidents du Comité de finances, si je ne me trompe. Donc, on pourrait peut-être les inviter tous les deux.

ALAN GREENBERG : Oui. D'accord. Merci. On tiendra compte de cela. Donc, on devrait déjà discuter avec ces deux membres. Je ne suis pas sûr si on devrait le faire, mais on essayera.

Y a-t-il d'autres commentaires?

On est maintenant prêt à passer au point suivant, qui est les critères et les attentes des ALS, le point numéro 11.

Pendant qu'on partage le document, je vais vous raconter où on en est. Le Groupe s'est réuni hier avec l'Équipe de travail spécial. On a eu une réunion très très productive. Et je sens qu'on est maintenant prêt pour commencer à prendre des décisions formelles concernant les critères et les attentes des ALS.

Alors, je vous rappelle les critères qui sont les exigences que nous allons demander aux personnes de respecter pour pouvoir être accréditées en tant qu'ALS. Et les attentes sont ce qu'on attend de ces ALS de manière

permanente. Alors, on a préparé cette liste. Je vais vous envoyer un autre document au cours d'aujourd'hui. Mais il est important que ce ne soit pas les différents membres d'ALAC des différentes régions qui se confirment à ces critères, mais que tout le monde participe.

Si vous êtes capable d'obtenir les suggestions et les contributions des différentes ALS de vos régions, ce serait important parce que ce sont les conditions qui vont réglementer la manière dont ils doivent agir. Et donc, nous avons discuté de toutes ces questions. Nous allons reprendre ces discussions lors de la réunion de Marrakech. J'espère qu'on pourra prendre une décision formelle au cours de la réunion de Marrakech. Je ne suis pas sûr qu'on pourra le faire : il nous reste toujours trop de questions. Et on devrait essayer de les transformer en affirmations avant la réunion pour pouvoir approuver une version finale. Mais en tous cas, je vous dis d'emblée qu'on aura d'autres occasions de discuter de ce document-là avant de prendre une décision définitive. L'idée serait à peu près de décider définitivement du document vers le début ou la mi-avril.

Donc, si vous voyez le document – et si on consacre un peu de temps à ce document, vous allez voir que les critères de base ne seront pas modifiés.

On a passé beaucoup de temps, on a consacré beaucoup d'efforts ces dernières années sur la manière de reconnaître les ALS. Et on a déjà tenu beaucoup de discussions sur la manière dont on considère l'évolution des différentes ALS partout dans le monde. Et je pense qu'on a une position assez forte qui a fonctionné assez bien à mesure qu'on a grandi. Mais on a une organisation qui est organisée par des individus,

par des personnes et qui fonctionnent assez correctement dans la plupart des régions du monde, mais un des problèmes que l'on a eus au niveau mondial était que les ALS et les personnes ressources de chaque ALS disparaissent. Et il y a des RALOs qui demandent un point de contact, il y en a qui en demande deux et il y en a qui demandent trois personnes pour pouvoir les contacter. C'est le cas d'APRALO, qui a fonctionné assez bien. Ils disent que lorsqu'on a trois personnes à contacter, on a souvent moins de chances de perdre contact avec cette ALS.

En ce moment, les protocoles d'accord entre les RALOs et l'ICANN disent par exemple que les RALOs vont aider à recueillir des informations ou à obtenir des informations des ALS. On n'a jamais demandé aux ALS comment elles comptent le faire. On a toujours agi pensant que si on envoie des informations aux représentants, on aura respecté ce critère. Mais c'est clair qu'il y a une différence entre le représentant et l'ALS elle-même qui, dans la théorie au moins, fait partie d'At-Large. Alors, cela veut dire que nous allons reconsidérer la manière dont on va faire ce type de choses. Et nous allons voir les exigences qui font partie de ce protocole d'entente, ce protocole d'accord, pour voir comment ces différents articles peuvent être mises en œuvre afin de se conformer aux exigences.

On n'a jamais demandé de manière explicite quel était le but des ALS au moment d'être accrédités auprès de l'ICANN, qu'est-ce qu'elles veulent faire, qu'est-ce qu'elles veulent atteindre comme but à travers ces accréditations auprès de l'ICANN. On ne leur a jamais demandé pourquoi elles veulent être ALS.

Vous pourrez lire vous-mêmes ces autres points qui font partie de ce document. On a des questions par exemple du type : « Que se passerait-il si une organisation faisait partie de la chambre des parties non commerciales ou de la NCSG? ». Au sein de notre équipe de travail spécial, on veut vraiment savoir cela. Ce serait bien d'avoir toutes ces informations. Si au sein du NCC, on a des personnes qui pensent à peu près comme nous et qui prennent des décisions similaires aux nôtres, ce serait utile de travailler ensemble. Donc, on a une synergie entre les deux.

On a une autre question qui est : « Si une personne fait partie de deux groupes différents, est-ce qu'elle pourrait voter dans les deux groupes? » On a une différence entre les dirigeants et les membres. On aurait des superpositions peut-être... Donc, on devrait considérer cela. Ce n'est pas évident. On pourrait avoir différentes réponses. Mais c'est ce type de questions qu'il faudrait évaluer.

Que se passerait-il si une ALS qui appartient à deux régions a des membres dans une région, mais a son président dans une autre? Alors, où devrait-elle voter? On a une manière *ad hoc* de gérer ce type de situation. On a géré ce type de situations par le passé, mais on devrait peut-être avoir des règles un peu plus formelles pour définir quelles seraient ces cibles. On a également trouvé des points qui ne font pas partie de ce qu'il faut décider, mais qui ont été ajoutés par l'équipe de Nathalie, l'Équipe A, concernant les membres des organisations, l'expertise que l'ALS et ses membres apportent à l'At-Large. Voilà pour ce qui est critiques.

Maintenant, concernant les attentes. On a la question : « Pourquoi devrait avoir des ALS? Qu'est-ce qu'on attend des ALS? ». Parmi nos attentes, on a des attentes de participation. Mais des fois, les ALS sont très spécialisées, très spécifiques, et elles ne sont pas intéressées à participer à n'importe quelle réunion. Par contre, lorsqu'on traite du sujet qui les intéresse, elles veulent participer, elles veulent pouvoir s'exprimer. Donc, on a des cas de ce type-là. Elles ne vont pas toujours participer, mais elles vont beaucoup participer sur des questions spécifiques.

Donc, on va maintenant passer à la partie suivante. Tout le monde peut défiler – non, attendez...

Il semble qu'il y a quelqu'un qui a des travaux chez lui... S'il vous plaît, veuillez vous mettre en muet si vous avez des travaux dans votre bâtiment ou chez vous. Bien. Je vais demander au personnel d'essayer de voir d'où vient ce bruit...

Alors, les attentes sont ce qu'on veut des ALS. D'abord, on avait déjà discuté d'un certain niveau de rapports annuels qui devraient être bénévoles, qui ne devraient pas impliquer beaucoup de travail. Mais on veut essayer de s'assurer que cela fait toujours partie des attentes. On s'attend à une redistribution des informations. On va discuter d'où viennent ces informations. Et en même temps, si l'ALS a un site Web ou une page Facebook, par exemple – on sait que la plupart ont une page ou un site Web —, cette ALS devrait être fière d'être une ALS. Et donc, elle devrait faire mention de ce fait-là sur leur page ou sur leur site. On a des personnes qui font partie d'ALS sans savoir qu'elles font partie d'une ALS ou qu'elles font partie d'une organisation et sans savoir

qu'elle a été accréditée comme ALS. Elles reconnaissent un chapitre, par exemple, de *l'Internet Society*, sans savoir qu'il a été accrédité en tant qu'ALS. Il va falloir que l'on considère cela. Je ne vais pas lire la liste complète, mais je vous demande de la lire vous-même. On a des attentes possibles. On a toujours eu des votes au sein de nos propres RALOs ou au sein d'autres RALOs en tant que demandes. Mais au moment de voter, on n'a jamais eu une idée claire du niveau d'activités qui serait suffisant. Certaines RALOs ont des exigences ou des attentes à ce que vous participiez aux réunions mensuelles. Mais les messages que nous avons reçus là-dessus des différentes personnes sont que les réunions mensuelles, en fait, n'apportent pas beaucoup de valeur à leur travail et qu'elles ne voient pas le sens de participer à chaque réunion, tous les mois. On a beaucoup de ce type de points, beaucoup de ce type de commentaires, et donc c'est maintenant évident qu'il faut que nos critères soient plus souples.

On ne peut pas dire aux ALS qu'elles n'ont pas respecté un critère fixe et qu'on va donc les discréditer, alors qu'il y a des ALS qui apportent de la valeur à nos travaux dans un domaine ou dans un autre. Donc, il va falloir que l'on travaille dans ce sens pour pouvoir réévaluer cela. Je ne pense pas que le document soit prêt pour approbation à ce moment-là. Et il est clair, au moins à mon avis aussi, que les RALOs pourraient apporter d'autres informations, d'autres commentaires pour l'ensemble d'At-Large. On ne leur interdit pas de le faire, mais on veut plutôt qu'il y ait des conditions claires et qui soient communes à tous. Parmi celles-là, on a des attentes des RALOs qui ont un rôle à jouer, bien sûr. Et donc, cela est défini clairement dans les protocoles d'accord qu'on a signés avec l'ICANN en tant que RALO. Certains des derniers points de ces MoU

ne disent pas clairement ce qui est attendu, mais impliquent que l'ALS doit participer, qu'elle doit respecter les différents critères, qu'elle doit travailler sur des programmes de renforcement de capacités. Et ces critères sont toujours valables. Le seul point de conflit était ce qu'on ferait des ALS qui n'ont qu'un seul membre. Je pense que c'est une question importante à répondre. On a une équipe de conception qui travaille sur cette question des membres individuels des ALS d'un seul membre. On n'a pas pour l'instant pris de décision.

Et puis finalement, on a une partie qui concerne les attentes du personnel. Alors, si on va envoyer des informations tous les mois aux ALS pour qu'elles les redistribuent parmi leurs membres... Cela fait partie des responsabilités du personnel. On va avoir des documents informatifs sur les nouvelles activités qui pourraient causer des conflits d'intérêts ou qui pourraient générer des intérêts potentiels. On veut faire un suivi des attentes, on veut avoir tout cela, mais il va falloir que ce soit créer, que ce soit défini. Lorsqu'on peut mesurer quoi que ce soit, le personnel sera responsable de maîtriser ces informations et de faire les mesures nécessaires. Et en même temps, on pourrait avoir des séminaires Web de bienvenue que le personnel devrait organiser pour les ALS qui se joignent à nous.

À ce point-là, je vais vous demander de faire vos commentaires. Est-ce qu'on avance dans le bon sens? Est-ce qu'il y a des conflits que vous identifiez? Est-ce qu'on devrait avoir des exigences qui ne sont pas incluses dans la liste? On n'a pas mal de personnes qui font déjà partie de ce type de travail. Et donc, si on a des personnes qui ont d'autres idées à apporter qui ne correspondent pas avec ce qu'on est en train de faire, c'est le moment de faire leur proposition.

Donc, je vous donne la parole si vous avez des commentaires à faire.

Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Je voulais également ajouter que j'ai mis les webinaires d'accueil dans la discussion. Mais ce n'est pas la question de savoir si les ALS se joignent à nous. Souvent, lorsque les ALS arrivent – par exemple, il y avait un chapitre, dans votre cas, de l'ISOC et donc, la personne qui était responsable, donc qui était en fait le point de contact pour l'ALS, avait changé. Et donc, en fait, ils ne connaissent rien sur le système. Donc, les webinaires d'accueil, ce n'est pas seulement pour les nouvelles ALS, mais c'est aussi pour les nouveaux contacts. Donc, les ALS, parfois, existent depuis des années, mais il y a une nouvelle personne qui n'a aucune information sur le système. Et donc, c'est ça, l'idée d'avoir ces webinaires.

ALAN GREENBERG :

Oui. Effectivement. C'est tout à fait pertinent.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole là-dessus?

Très bien. Donc, nous avons terminé pour ce point. Alors, je vous demande encore une fois de bien relire ce document. Il y en a un autre qui sera envoyé par e-mail sous peu. Donc, s'il vous plaît, prenez le temps de le passer en revue, envoyez-le à vos unités constitutives et faites-nous vos commentaires.

Ensuite, l'exercice 2017 et les demandes budgétaires. Heidi, nous avons cinq minutes pour ça. Mais nous avons davantage de temps de disponible si vous souhaitez dans davantage de détails. Donc, allez-y.

HEIDI ULLRICH :

En fait, nous n'avons pas besoin de beaucoup de temps, c'est simplement pour informer tout le monde que l'ALAC a soumis un total de 18 points. Une des demandes dont on nous a parlé et qui n'est pas passé par le processus ALAC, c'était une demande de LACRALO pour un atelier de renforcement des compétences qui n'a pas été approuvée. C'est sur le Wiki sinon et puis une demande de changement, petite, qui était en fait le soutien au déplacement, donc l'inclusion des déplacements. Cette semaine je vais rencontrer le personnel qui s'occupe de ces demandes. Et j'espère pouvoir vous faire des commentaires après cette rencontre. À Marrakech, on pourra poser des questions là-dessus le mardi.

Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'on pourrait avoir le document s'il vous plaît? Merci.

Judith, est-ce que vous avez levé la main de nouveau ou c'était la main de tout à l'heure? C'était la main de tout à l'heure? D'accord.

Je dois admettre que j'ai été frappé de découvrir hier qu'il y avait eu une demande qui avait été faite d'une RALO en ignorant le processus qui est en place depuis des années. Et donc, il y a une solution directe aux finances de l'ICANN en évitant toutes les discussions qui avaient eu

lieu. Donc, ce document, il a été découvert comme ça. Il y a une discussion là-dessus par rapport à ce qui est en cour.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Heidi, on pourrait peut-être parler de cette demande.

HEIDI ULLRICH : Non. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG : Je crois que vous parlez de la demande des autres ACs et SOs, c'est ça?

HEIDI ULLRICH : Oui. Tout à fait. Par exemple, le GAC en avait une demande. La GNSO, je crois, en avait 35. Il faut que je vérifie ce chiffre, mais il y en avait plus que pour l'At-Large. Et le RSSAC en avait trois. Le SSAC : une.

ALAN GREENBERG : Très bien. Mais il est quand même intéressant de voir un petit peu quelles sont les autres demandes.

Alors, Rinalia a demandé dans le chat si nous avons analysé ce qui fait partie du budget annuel et ce qui fait partie des demandes spéciales. Alors, de temps à autre – par exemple, cette année, il y a de demandes qui étaient inhabituelles parce que ce ne sont pas des demandes spécifiques aux ACs, mais étant donné qu'il y a de la frustration et qu'on essaie de faire avancer les choses, nous faisons des demandes spéciales.

Donc, il y a eu une demande spéciale de financement des technologies de l'information et c'était la demande relative à l'outil de traduction automatique depuis 2008 et qui n'a jamais été préparé. Donc, vraiment, il y a une demande spécifique comme quoi il faut un financement aux technologies de l'information de manière à pouvoir réparer le problème de l'outil de traduction.

Pour moi, il est choquant qu'il nous faille passer par tous ces efforts pour en arriver là, pour obtenir des informations. Donc, c'est en fait de l'argent qui a déjà été alloué, mais qui ne répond pas encore à nos besoins. Donc, ces demandes de budget, c'est d'une part pour pouvoir s'occuper de certaines choses qui n'ont pas reçu une réponse. Ça fait déjà une décennie que nous avons cette question en suspens.

Alors, des commentaires?

Rinalia a un commentaire que je n'arrive pas à lire parce que l'écran bouge. On pourrait peut-être effacer les commentaires sur la discussion avec Cherine, je ne sais pas... Bon.

Je crois que c'est quelque chose dont nous devrions parler au niveau du Conseil d'administration. Donc, la personne pourra peut-être prendre note de ceci. On ne devrait pas avoir à utiliser ces demandes de budget pour parler à des personnes qui ne souhaitent pas nous parler ou qui ignorent ce dont on leur a parlé, ce dont on leur a mentionné.

Lorsqu'on dit quelque chose au Conseil d'administration, ils sont obligés de nous répondre. Eh bien, je pense que ceci devrait s'appliquer également au personnel.

Y a-t-il d'autres commentaires sur le budget? Je n'en vois aucun.

Donc, nous allons passer au point suivant. Donc, le site Web de l'At-Large. Donc, la révision. Nous avons cinq minutes pour ceci, mais nous avons un peu de temps puisqu'il nous reste 20 minutes au total. Alors, pour ce qui est de ce point, y a-t-il des personnes qui prévoient – pour prévoir un petit peu le temps que nous avons – d'ajouter autre chose à la réunion? Non? Donc, nous avons 20 minutes pour cette question du site Web. Donc, si vous souhaitez en parler plus longuement... Ariel ou je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui souhaitent en parler... Allez-y!

Enfin, la question, c'est qu'il n'y a pas de prise de décisions, mais quand même, il y a une décision qui doit être prise – en tous cas, il nous faut avoir l'opinion de l'ALAC par rapport à ce site Web, à savoir s'il est prêt à être lancé, si nous le publions. Est-ce qu'il passe au stade de production ou est-ce qu'il faut le retravailler?

Donc, l'Équipe de révision du site Web a passé un certain temps sur le site Web la semaine dernière. Il est vraiment très bien, mais – ce n'est pas des bugs, mais ce sont des petites choses à nettoyer plutôt. Donc, ma préférence serait de dire : attendons avant de le lancer, attendons que tous les problèmes soient résolus d'abord. Mon côté pragmatique, c'est que je me dis que les gens ne sauront jamais ce qu'il faut faire parce qu'il y a beaucoup de choses à faire. Et s'il n'y a pas de délais très clairs, on n'arrivera à rien.

Donc, l'alternative, c'est de lancer le site, de le publier et d'espérer que le service informatique pourra réagir rapidement en cas de problème.

Donc, ça, c'est ce que je recommanderais, mais j'aimerais savoir ce que les autres ont à dire. Et donc, je vais passer la parole à Ariel.

ARIEL LIANG :

Bonjour. Je souhaiterais savoir – pour résumer, le projet général a commencé après 2014 et après ATLAS II. Nous avons fait les dernières démonstrations. Nous avons signalé plusieurs sujets.

Je voudrais vous informer que nous allons publier le site d'ici peu et donc, je voudrais vous partager le lien du site. Vous allez voir que vous pouvez accéder vous-même... Et on a les différentes fonctions qui fonctionnent déjà. Je voulais vous montrer ce qu'on avait accompli jusqu'à présent et comment cela fonctionne.

J'ai ici certaines diapos qui expliquent ce qu'on a fait. On voulait s'assurer qu'on aurait migré les contenus qui étaient sur l'ancien site. Nous avons donc migré 5 800 liens qu'on avait sur le vieux site Web. On a révisé si ces liens fonctionnaient correctement et on les a migrés à la nouvelle version du site Web. Donc, on a gardé tout l'historique de nos travaux.

Concernant la traduction linguistique, on a travaillé pour assurer que la traduction existante soit mise en œuvre dans le nouveau site, dans la partie concernant la politique. Vous voyez en haut de la page que vous avez l'option, le choix de voir la même page en différentes langues. Et vous pouvez télécharger les déclarations dans les différentes versions linguistiques. Vous pouvez donc télécharger la traduction de chaque document.

Concernant les nouvelles et les événements, vous pouvez voir les nouvelles d'At-Large qui sont traduites également dans d'autres langues. Concernant la traduction.

Dans l'étape numéro 2, on a commencé à travailler sur les contenus et sur les étiquettes. Et pour les candidatures des ALS, on a fait des efforts particuliers. On a travaillé à travers notre liste de diffusion d'At-Large, sur les candidatures des ALS qui seront prêtes le 1^{er} juin.

Concernant l'accessibilité, on fait des travaux, on a commencé à travailler avec les fournisseurs de ces services pour pouvoir accéder à cette partie-là. Les travaux sont toujours en cours. Mais ALAC et les représentants des différentes organisations, de différentes structures pourront essayer l'accessibilité de notre site Web lors de la réunion de Marrakech pour voir s'il y a des modifications à y apporter.

Vous voyez ici les coches rouges de ce qui est prêt à être publié. On a les coches pour la migration de contenus. La traduction linguistique n'est pas prête. Il faut faire les vérifications finales concernant ce problème de la traduction arabe sur la page de politiques. On a la coche verte pour les contenus, pour l'accessibilité. Et on est en train de travailler toujours.

Du côté des pays, de la gestion de produits et du personnel d'At-Large, on est prêt à avancer.

Tout ce qui nous manque maintenant est d'avoir l'approbation finale d'ALAC pour pouvoir publier le site Web.

Voilà la présentation rapide de ce qu'on a fait.

ALAN GREENBERG :

Merci, Ariel.

Je sais que Garth avait un point à ajouter à nos « Divers ». Donc, on va lui donner cinq minutes à la fin pour cela.

Cela dit, qu'est-ce que vous en pensez? Êtes-vous prêts à conclure l'appel? Est-ce que vous avez des contributions à faire?

Ariel, pourrait-on revenir sur la liste des ALS s'il vous plaît? Comment fait-on pour sélectionner les différents critères – en fait, pour voir la liste des groupes de travail? C'est ça que je voulais dire... Pas les ALS...

Pour vous donner un exemple du type de discussions qu'on a eues l'autre jour... Il y a des modifications qui sont toutes bêtes, d'autres qui sont plus difficiles à faire. Sur la droite, vous allez voir qu'il dit « Espaces de travail & Forums ». « Forums » vous amène à la liste de diffusion. Ce n'est pas un terme qu'on utilise au sein de notre groupe. Donc, on a proposé de modifier cela; de changer « Forums » par « Listes de diffusion ». Ce qui est plus clair. Donc, si on change le nom d'une page d'un mot qu'on utilise à un autre mot qui pourrait être une bonne option, un bon titre, mais qu'on n'utilise pas, on ne comprendra pas de quoi on parle.

Voyez maintenant la liste déroulante ici des sujets. Donc, si on voit la liste et qu'on sélectionne « IANA » comme sujet, vous allez voir que ça se referme. Si vous ouvrez la liste déroulante, on passe à – non, revenez sur IANA... Ouvrez la liste pour qu'on puisse la voir. Si vous regardez maintenant et que vous cherchez « Responsabilité », la liste est plus

étroite parce qu'on a choisi « IANA », qui était un mot plus court. Donc, ce sont des problèmes opérationnels qui peuvent être réglés et qui ne sont pas prêts. Ce n'est pas accessible pour les personnes qui essaient de naviguer sur notre site.

Donc, ce sont des petits problèmes qu'il faut résoudre. À mon avis, cela ne nous empêche pas de publier le site Web, de le lancer, mais il faudrait résoudre ces problèmes-là assez rapidement. Donc, il nous faut avoir l'engagement de l'Équipe de TI qu'elle va le faire rapidement pour que tout se passe correctement dans l'expérience.

On a Alberto qui lève la main. Allez-y.

ALBERTO SOTO :

Je m'excuse, mais je suis tout seul et quelqu'un vient de sonner à la porte. Et j'ai perdu la communication. Mais je viens de lire sur le site Web que quelqu'un me demandait d'expliquer quelque chose. Je pense que c'était concernant la demande de fonds, c'est bien ça?

ALAN GREENBERG :

Non. Alberto. On ne t'a rien demandé en fait. On ne te demandait pas que tu expliques quoi que ce soit. C'est juste qu'une des demandes de finance avait contourné les procédures d'At-Large et qu'elle avait été envoyée directement au Sous-comité des finances et du budget du Conseil d'administration. C'était ça, le problème. On ne demandait pas une explication ou une justification. Si vous savez pourquoi, bien sûr vous pourrez le faire, mais ce n'était pas ce qu'on vous demandait. On

pourra revenir à tout cela de toute façon une fois qu'on aura fini la présentation du site Web.

ALBERTO SOTO : J'espère donc pouvoir vous expliquer plus tard.

ALAN GREENBERG : D'accord. Est-ce qu'on a d'autres commentaires concernant le site Web, le travail en cours, le chat? Je pense que Laura Bengford s'engage à assigner les ressources nécessaires pour pouvoir conclure nos travaux sur le site d'ici peu.

Plus d'autres commentaires? Y a-t-il d'autres remarques pour Laura ou Ariel? Est-ce qu'elles voudraient nous signaler d'autres commentaires?

En fait, ce qu'on voit, c'est que le site pourrait très bien être lancé dès maintenant. Et à mesure qu'on identifiera les problèmes, on pourra commencer à les résoudre. Donc, je pense qu'on cherche un indice qui nous fasse savoir que vous pourrez travailler rapidement dès qu'on vous aura signalé les problèmes qu'on trouvera.

Quel est le travail que vous prévoyez dans ce domaine?

ARIEL LIANG : Merci, Alan. On pourrait très bien le lancer. On pourrait travailler rapidement.

ALAN GREENBERG : Vous allez avoir du travail à faire aujourd’hui.

ARIEL LIANG : On travaille jours et nuits sur ce site.

Et je voudrais remercier tous les membres d’At-Large, spécialement ceux qui ont travaillé avec nous. Et je les remercie également des contributions qu’ils ont faites pour pouvoir créer ce nouveau site. Merci tout le monde.

ALAN GREENBERG : Bien, Ariel. Donc, ALAC vous autorise à procéder avec le lancement du site Web.

Alberto me demandait la parole pour parler de cette question de finances. Allez-y, Alberto.

ALBERTO SOTO : La question est la suivante. Nous avons une réunion pour demander des réunions précédentes à Dublin pour essayer de compléter et essayer de résoudre tous les problèmes qui font que LACRALO n’est pas opérationnel.

ALAC, à un certain point, a essayé de demander plusieurs assemblées générales. Sur les cinq demandes, il en a obtenu deux. À ce jour, Rodrigo de La Parra a essayé de l’obtenir pour LACRALO. Et la région était au courant de cette situation.

Et dans le dernier appel, nous avons essayé de résoudre tous les problèmes de LACRALO. Et tout le monde est d'accord. ALAC, GSE, les leaders de LACRALO essaient d'organiser la réunion pour que LACRALO puisse opérer correctement. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Alberto.

La demande n'est pas pour l'Assemblée générale, c'est une demande pour un DNSSEC et un atelier IPv6. Et l'Assemblée générale pour LACRALO, ce n'était pas le sujet qu'on était en train de discuter, c'était des sessions de renforcement des capacités qu'on était en train de discuter.

D'accord. Nous allons passer au dernier point. On est dans les temps. Et après, on a voir s'il y a d'autres sujets divers.

ALBERTO SOTO :

Pour les ateliers IPv6, nous avons un problème qui a déjà été résolu.

ALAN GREENBERG :

Merci.

S'il vous plaît, Garth, allez-y.

GARTH BRUEN :

Je voudrais rappeler à tout le monde notre sujet à propos de l'apport du consommateur. C'est un sujet qui est encore à traiter. J'ai écrit une

réponse en quatre points. Tout le monde est à peu près d'accord. Nous souhaiterions avancer avec cela. On va essayer de suivre les sujets sur la liste pour que tout le monde puisse suivre. Il y a la protection des consommateurs...

D'abord, lors de la réunion de Marrakech, nous souhaiterions traiter ce sujet. Sinon, on voudrait avoir un plan B pour cela. Bien sûr, nous souhaiterions être inclus et qu'At-Large soit inclus dans les diffusions, dans la prise de décisions. Et on serait d'accord avec la proposition de se réunir avec At-Large — même si ce n'est que pour cinq minutes — lors de la réunion de Marrakech, pour qu'ils puissent nous informer sur ce qu'ils sont en train de faire, sur la discussion... concrètement ce qu'ils sont en train de faire. Ça, c'est quelque chose que je pense qui serait très intéressant.

Bien sûr, si vous avez des questions ou des commentaires, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci, Garth. Nous avons un programme concernant la conformité. Mais renvoyez cela. Ce n'est pas maintenant peut-être le moment, mais renvoyez cela pour que ce soit inclus sur la liste. Heidi va essayer de travailler sur cela pour que ce soit inclus et qu'on puisse en discuter à Marrakech, même si ce n'est pas – pendant un petit moment...

On ne peut pas vous assurer qu'on aura le temps, mais on fera de notre mieux.

Est-ce qu'il y a encore des questions ou des remarques? Si ce n'est pas le cas, je vais finir l'appel trois minutes à l'avance. Merci beaucoup à

tous. Merci à ceux qui se sont levés tard – ou très tôt pour certains.
Dans les deux jours qui arrivent, nous continuerons avec nos réunions.
Merci à tous. Au revoir.

GISELLA GRUBER :

Merci d'avoir participé. La réunion est maintenant close. Et l'audio sera
déconnecté. Merci d'avoir participé à cet appel aujourd'hui.

[FIN DE LA TRADUCTION]